



Foire aux questions (FAQ)

Programme de formation sur le leadership des femmes dans l'agriculture - Partenariat Afrique-Australie pour une agriculture adaptée au climat

Informations générales

Q : Quel est l'objectif du programme ?

R : L'objectif à long terme du programme est de renforcer les capacités, la confiance et l'influence des femmes africaines spécialistes de l'agriculture afin qu'elles puissent diriger et contribuer efficacement à des systèmes agricoles résilients face au climat.

Q : Y a-t-il des frais de dossier ?

R : Non. Il n'y a pas de frais de dossier ni de frais d'inscription pour participer.

Q : Quel est le coût de la participation ?

R : Il n'y a pas de frais de participation.

Q : Qui peut postuler ?

R : Les candidates éligibles sont les femmes africaines, ressortissantes des pays sélectionnées, spécialistes de l'agriculture travaillant dans les institutions nationales de recherche agricole, les agences gouvernementales, les universités, les organisations non gouvernementales ou dans le secteur privé. Elles sont **activement engagées** dans la recherche, les politiques publiques ou les pratiques liées au changement climatique et l'agriculture des petits exploitants. Les candidates éligibles doivent répondre aux critères suivants :

- Être titulaire au minimum d'un master dans une discipline en lien avec l'agriculture.
- Avoir au moins sept ans d'expérience dans le domaine de l'agriculture, des systèmes agroalimentaires, de l'égalité de genre et des activités liées au climat.
- Être ressortissantes des pays cibles : **Égypte, Maroc, Ghana, Nigeria, Sierra Leone et Sénégal**
- **Résider en Afrique pendant toute la durée du programme.**
- Maîtriser l'**anglais** et/ou le **français**

Q : Le programme est-il exclusivement réservé aux femmes ?

R : Oui

Q : Quelle est la durée du programme ?

R : Le programme dure deux ans.

Q : Combien de candidates un même établissement peut-il présenter ?

R : Le nombre de candidates d'une même institution n'est pas limité. Toute personne répondant aux critères d'éligibilité est invitée à postuler. Toutefois, la sélection est compétitive et repose sur la qualité des candidatures qui seront examinées par un jury indépendant.

Procédure de candidature

Q : Quand l'appel à candidatures ouvre-t-il ?

R : La période de dépôt des candidatures commence le **6 mars 2026** et se termine le **26 avril 2026 à 23h59, heure de l'Afrique de l'Est** (GMT+3). Seuls les dossiers de candidature complets et soumis dans ce délai seront acceptés. **AUCUN** dossier envoyé tardivement ne sera accepté.

Q : Comment poser sa candidature ?

R : Les candidatures se font via une plateforme en ligne accessible sur le site officiel d'AWARD. Le formulaire de candidature est disponible en anglais et en français. Les candidates sont invitées à soumettre leur candidature dans la langue qu'elles maîtrisent le mieux.

Q. Puis-je utiliser l'IA et/ou faire appel à mon entourage pour rédiger mon dossier de candidature ?

R : Toutes les idées présentées dans votre candidature doivent être vos propres idées, expériences et mots. Vous ne devez pas utiliser les outils d'IA pour générer vos réponses. Les candidatures qui semblent présenter de manière trompeuse l'identité de l'auteure ou qui ne reflètent pas l'expérience réelle de la candidate peuvent faire l'objet d'un examen plus approfondi et être disqualifiées.

Q : Quand recevrai-je un retour ?

R : Toutes les candidates retenues seront informées dans les 6 semaines suivant la date limite de dépôt des candidatures. En raison du volume de candidatures, seules les candidates présélectionnées seront contactées.

Q : Puis-je modifier ma candidature après l'avoir envoyée ?

R : Non, une fois soumises, les candidatures sont définitives et ne peuvent être modifiées.

Q : Qu'est-ce qui augmente les chances d'être retenue ?

R : Les candidatures solides démontrent clairement l'adéquation entre les aspirations

professionnelles de la candidate, son travail actuel et les objectifs du programme. Les candidates doivent donner des exemples concrets de leurs contributions à la recherche agricole et veiller à ce que leurs réponses soient détaillées, authentiques et axées sur l'impact.

Q : Quelles sont les raisons les plus courantes de rejet d'une candidature ?

R : Les candidatures peuvent être rejetées si elles sont incomplètes, si elles ne correspondent pas suffisamment aux objectifs du programme de formation, si les objectifs de carrière ne sont pas clairs ou si les réponses sont trop générales et ne reflètent pas l'expérience réelle de la candidate ou ses réalisations.

Q : Dois-je joindre des documents académiques ou d'identification au stade de la candidature ?

R : Non. Les documents justificatifs ne sont pas requis au stade de la soumission de candidature. Toutefois, les candidates retenues devront présenter des documents académiques et d'identification pour vérification après la sélection.

Q : Puis-je sauvegarder ma demande et y revenir plus tard ?

R : Oui. La plateforme en ligne vous permet de sauvegarder votre progression et de revenir pour compléter votre candidature en utilisant le lien envoyé par e-mail.

Soutien et avantages

Q : Quel type de soutien les lauréates recevront-elles ?

R : Les lauréates participeront à des formations personnalisées dans les domaines du leadership des femmes et négociation, de l'intégration du genre dans l'adaptation au climat, de l'intégration du genre dans les systèmes agroalimentaires, de la communication scientifique et rédaction de propositions. Le programme comprend également un modèle de mentorat structuré à trois niveaux qui met les lauréates en lien avec des mentors expérimentés et leur offre la possibilité d'encadrer des jeunes femmes professionnelles. En outre, elles bénéficient d'une collaboration entre pays, d'une mise en réseau avec des experts africains et internationaux, d'une formation à la narration et d'une véritable visibilité professionnelle.

Q : Les lauréates recevront-elles une compensation financière ?

R : Le programme ne prévoit pas de paiements en espèces ni d'indemnités de séjour. Toutefois, les dépenses directes liées à la participation aux événements officiels sont couvertes.

Attentes et responsabilités

Q : Qu'attend-on des lauréates ?

R : Les lauréates doivent s'engager pleinement dans toutes les activités de formation et de mentorat et appliquer les connaissances et les compétences acquises au sein de leurs institutions. À la fin du programme, elles deviendront les ambassadrices du programme, championnes du changement pour une recherche agricole respectueuse de l'égalité de genre.

Q : Puis-je continuer à travailler pendant le programme ou prendre des congés pour les activités du programme ?

R : Oui, le programme n'est pas résidentiel et les lauréates doivent rester pleinement engagées dans leur organisation. En revanche, les lauréates sont tenues d'assister à toutes les activités virtuelles et en présentiel. Les formations en présentiel durent environ une semaine, tandis que les formations en ligne peuvent durer jusqu'à deux mois, à raison de deux sessions de deux heures par semaine.

Q : Quels sont les résultats attendus des lauréates à l'issue du programme ?

R : Le programme prépare les lauréates à diriger et à influencer la recherche agricole sensible au genre au sein de leurs institutions et de leurs réseaux. Elles contribueront également à renforcer les capacités institutionnelles en intégrant des considérations de genre dans les politiques et les pratiques de recherche agricole. En outre, elles rejoindront un réseau collaboratif de professionnels qui travaillent ensemble pour faire progresser l'inclusion du genre dans la transformation de l'agriculture en Afrique.

Mentorat

Q : Quel est l'objectif du mentorat dans le cadre de ce programme ?

R : Le mentorat est une composante importante du programme. Il permet aux lauréates de renforcer leur capacité à différents niveaux y compris le leadership, la confiance en soi et l'influence professionnelle dont elles ont besoin dans le cadre de la recherche agricole résiliente au changement climatique. Grâce à un engagement structuré avec des professionnels expérimentés, les lauréates pourront appliquer les enseignements, travailler plus sereinement dans les environnements institutionnels complexes et faire évoluer leur parcours professionnel de façon stratégique et durable.

Q : Quel est le modèle de mentorat dans le cadre de ce programme ?

R : Le programme utilise une approche de mentorat à deux niveaux. Chaque lauréate est jumelée à un professionnel chevronné (mentor) qui lui apporte des conseils et un soutien professionnel. Par la suite, les lauréates aussi devront encadrer des jeunes professionnels (mentoré.es), créant ainsi un processus intergénérationnel qui renforce les capacités à plusieurs niveaux au sein des systèmes de recherche.

Q : Qui peut être mentor ?

R : Un mentor est un professionnel de la recherche agricole, un expert en politiques publiques ou un praticien du développement ayant une expérience avérée dans les domaines de l'agriculture, du genre, du climat ou des systèmes agroalimentaires. Les mentors peuvent être des hommes ou des femmes et doivent s'engager à apporter leurs conseils professionnels en adéquation avec les objectifs de la lauréate.

Éligibilité

Q : Quel est le niveau d'études minimum requis ?

R : Les candidates doivent être titulaires d'un master dans une discipline liée à l'agriculture au moment de la candidature.

Q : Puis-je postuler si je suis citoyenne d'un pays africain éligible, mais je réside actuellement en dehors de l'Afrique ?

R : Non, les candidates doivent résider en Afrique pendant toute la durée du programme.

Q : Je suis citoyenne d'un pays africain éligible mais je réside dans un autre pays africain. Suis-je éligible ?

R : Oui. Les candidates peuvent résider dans n'importe quel pays africain, à condition d'être ressortissantes de l'un des pays cibles et de rester basées en Afrique pendant toute la durée du programme.

Q : Je suis une étudiante en doctorat qui devrait bientôt terminer ses études. Puis-je postuler ?

R : Oui. Sous réserve que vous remplissiez tous les autres critères d'éligibilité. Dans le dossier de candidature, indiquez la date à laquelle vous prévoyez d'obtenir votre diplôme.

Q : Puis-je participer si je suis actuellement dans un autre programme AWARD ?

R : Non. Les personnes qui participent actuellement à un autre programme d'AWARD ou qui en ont récemment bénéficié ne peuvent pas postuler.

Q : Si mon diplôme n'est pas spécifiquement agricole, puis-je postuler ?

R : Oui, à condition d'être titulaire d'un master dans un domaine pertinent et d'avoir une expérience professionnelle en rapport avec l'agriculture, les systèmes agroalimentaires, le genre et le climat. Le programme valorise l'expertise interdisciplinaire qui contribue à des systèmes agricoles inclusifs et résistants au climat.

Q : Puis-je participer si j'ai un handicap ?

R : Oui. L'équipe d'AWARD organisera et facilitera les ajustements/aménagements nécessaires dans la mesure du possible. Cela permettra d'assurer une pleine participation de toutes les lauréates. Si vous souffrez d'un handicap et avez besoin d'un soutien particulier pour soumettre votre candidature, veuillez contacter [T.Wangaya\[at\]icfor-icraf.org](mailto:T.Wangaya@icfor-icraf.org) pour en discuter.

Remerciements

Le programme de formation sur le leadership des femmes dans l'agriculture est une initiative d'AWARD (African Women in Agricultural Research and Development) financée dans le cadre du partenariat Afrique-Australie pour une agriculture adaptée au climat. Le programme contribue au deuxième résultat de fin de programme (EOP02) du Partenariat qui stipule que :

« L'Australie tire parti de son financement des instituts de recherche agricole nationaux et multilatéraux pour augmenter le nombre de femmes qui dirigent et participant à une agriculture climato-résiliente ». Le partenariat Afrique-Australie est mis en œuvre par le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), en collaboration avec le ministère des affaires étrangères et du commerce (DFAT).